

Présentation des Caisses Villageoises d'Épargne Crédit Autogérées (CVECA) et du CIDR

BIM n° 7 - 23 février 1999
Pascale LE ROY

Au sujet de l'appropriation sociale et de la dimension villageoise, nous présentons ici les Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées (CVECA) mises en place par le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR). Les CVECA représentent en effet un exemple où le principe d'autogestion paraît synonyme d'appropriation des caisses.

Nous vous proposons donc une référence bibliographique portant sur les CVECA au pays Dogon et une présentation du CIDR.

- Analyse d'un système financier décentralisé mobilisant l'épargne : le cas des CVECA du Pays Dogon. Renée Chao-Béroff - CIDR - GTZ. Avril 97 - 42 pages. Langue : français

Cette étude se décompose en deux grandes parties : une première consacrée au contexte (macro-économique, système financier, contexte social et socioculturel) et une seconde partie portant sur l'analyse institutionnelle des CVECA. Dans cette deuxième partie, un chapitre porte notamment sur la structure de gouvernance des CVECA. Celle-ci s'appuie sur les principes de

- > « décentralisation maximale »
- > d'externalisation des fonctions non-organiques
- > de « stratégie du coupe-feu »

Les enseignements analysés par l'auteur sur la structure de gouvernance des CVECA du pays Dogon mettent en avant que la décentralisation extrême des responsabilités avec la localisation des pouvoirs et de l'argent au village et un niveau de démocratie élevé dans les caisses de base ont permis une véritable autogestion des CVECA, et par là même une réelle appropriation par les membres. L'auteur met également en avant le rôle essentiel qu'a joué la mobilisation de l'épargne dans l'appropriation du système.

- Centre International de Développement et de Recherche. CIDR Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et Etude et Recherche (E&R).
17, rue de l' Hermitage BP 1 60350 Autrèches FRANCE
Tél : 33 3 44 42 71 40 / 33 3 44 42 71 45 / 33 3 44 42 71 50
Fax : 33 3 44 42 94 52

Mél : cidr@compuserve.com

Langue de travail :Anglais ; Français ; Portugais

Personne contact : Madame Renée Chao- Béroff, Expert microfinance (Etudes et Recherche)

Objectif en matière de microfinancement

Le Centre International de Recherche et de Développement (CIDR) est une ONG internationale française active dans le domaine du microfinancement depuis 1982. Le CIDR emploie 40 experts dans les actions de développement dont 14 sur le thème du microfinancement. Les objectifs de cette ONG française sont de favoriser l'accès aux services financiers (épargne, crédit) de proximité pour des microentrepreneurs ruraux et urbains et de lutter contre la pauvreté par l'initiative économique et l'auto promotion.

Prestation et/ ou actions menées

Le CIDR utilise trois types d'approche en matière de microfinance : (i) Caisse villageoise d'épargne et de crédit autogérées (CVECA) ; (ii) Crédit Solidaire ; (iii) Appui aux systèmes traditionnels (tontines), articulés avec les banques. Il intervient en milieu rural et urbain, auprès d'hommes et de femmes, plutôt défavorisés. En tant qu'opérateur direct, le CIDR : (i) réalise les études d'identification et de faisabilité ; (ii) formule les programmes de mise en œuvre ; (iii) met en place les unités de base (groupes, caisses...) : animation, formation, suivi-contrôle, conseil en gestion ; (iv) appuie la structuration du réseau (organisation de 2^{ème} degré, structure de service et d'appui technique) ; (v) conseille en matière d'institutionnalisation ; (vi) appuie la mise en place du Système d'information (MIS) ; (vii) appuie la mise en place du Système de suivi- évaluation. Les appuis sont généralement de longue durée, de 5 à 10 ans, jusqu'à l'autonomie technique et financière des structures mises en place. Le CIDR intervient comme formateur en méthodologies de microfinance, au sein de son Centre de Formation, dans des instituts universitaires, dans des Centres de Formation spécialisés (CEFEB, CNEARC) et en assurant la promotion de l'Itinéraire de Formation-Diffusion (IFD) en Afrique de l'Ouest. Le CIDR capitalise sa propre expérience en microfinance, ainsi que celles des principaux opérateurs ou Institutions de Microfinance dans le monde. Il organise des séminaires, ateliers, forums professionnels thématiques, spécialisés sur les problématiques de l'épargne et du crédit.

Exemples d'actions menées

(i) Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées (CVECA) - Pays Dogon (Mali) ; (ii) CVECA - Office du Niger et 1ère Région (Mali), CVECA - SISSILI et SOUM (Burkina Faso) ; (iii) Associations d'Epargne et de Crédit Autogérées (AECA) - Maravoay et « Vola Mahasoa » - Moyen Onilahy (Madagascar) ; (iv) Projet Pilote de Crédit Rural Décentralisé - Cameroun ; (v) Caisses Locales d'Epargne et de Crédit - Sao Tomé et Príncipe.

Zone(s) d'intervention

AFRIQUE ; AFRIQUE CENTRALE ; AFRIQUE DE L'EST ; AFRIQUE DE L'OUEST ; MALI ; BURKINA FASO ; CAMEROUN ; ETHIOPIE ; MADAGASCAR ; SAO TOME E PRINCIPE

Type d'organismes : ONG internationale

Type de prestations :

Mise en place et conduite de projet (opérateur externe) ; Evaluation ; Appui technique - Expertise; Formation - Enseignement sur le microfinancement; Recherche - capitalisation

Source principale : CIDR